



À RETOURNER AVANT LE 1^{er} MARS 2022

▣ VOUS SOUHAITEZ DÉCLARER EN LIGNE ? ▣ DES QUESTIONS ?

Simple et rapide sur
<https://ws-entreprise.loppcommerce.com>

Contactez-nous
au 01 55 37 88 89

Accédez à notre notice d'information sur www.loppcommerce.com
(espace Entreprise, rubrique Verser mes contributions)

ENTREPRISES DE
MOINS DE 11 SALARIÉS

ou Entreprises ayant franchi le seuil
de 11 salariés en 2018, 2019, 2020 ou 2021

▣ INFORMATIONS OBLIGATOIRES (à compléter ou modifier si nécessaire)

SIRET

Raison sociale

Adresse du siège

CP Ville

NAF / APE N° IDCC

Libellé de la convention collective (IDCC)

PARTIE RÉSERVÉE À L'OPCOMMERCE

N° d'adhérent

Code branche

Nom de branche

Code groupe

Nom de groupe

CONTACT ENTREPRISE

M. Mme

Nom

Prénom

Fonction

Tél.

E-mail

À renseigner si vous appliquez l'IDCC 1517 - Commerces de détail non alimentaires

ACTIVITÉ PRINCIPALE - Reporter le code

- | | |
|------------------------------------|--|
| 01 - Antiquité | 06 - Droguerie |
| 02 - Livres anciens de valeur | 07 - Équipement du foyer, bazars |
| 03 - Brocante, dépôt-vente | 08 - Coutellerie |
| 04 - Galerie d'art (œuvres d'art) | 09 - Arts de la table |
| 05 - Estampes, dessins et tableaux | 10 - Jeux, jouets, modélismes et puérinatalité |

ou IDCC 1557 - Sports - Loisirs

Reporter le code

- | |
|---------------------------------------|
| 01 - Sports et loisirs |
| 02 - Dica - Fédération du caravanning |
| 03 - Armuriers |

▣ DÉCLARATION DE VOS EFFECTIFS

▣ EFFECTIF ANNUEL MOYEN 2021

En équivalent temps plein au 31.12.2021

Hommes	<input type="text"/>	
Femmes	<input type="text"/>	dont effectifs CDD
TOTAL	<input type="text"/>	<input type="text"/>

▣ ANNÉE FRANCHISSEMENT DE 11 SALARIÉS

Si votre entreprise a franchi le seuil de 11 salariés en 2018 ou 2019 ou 2020 ou 2021, votre assujettissement est au taux de 0,55 % au même titre que les entreprises de moins de 11 salariés.

2018 2019 2020 2021

▣ DÉFINIR VOTRE TAUX DE CONTRIBUTION

Votre taux de contribution est de 0,55 %

▣ BASE DE CALCUL DE VOTRE CONTRIBUTION

MASSE SALARIALE BRUTE 2021 = € **A**

dont France (hors Alsace Moselle) = € **B**

dont Alsace Moselle = € **C**

MASSE SALARIALE CDD 2021 = € **D**

MONTANT DE L'ACOMPTE VERSÉ
AU 15 SEPTEMBRE 2021 (TTC) = € **AC**

▣ EN CAS DE CESSATION D'ACTIVITÉ

Date de cessation d'activité

▣ ASSUJETTISSEMENT À LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Votre entreprise est soumise à l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés et, en conséquence, est redevable de la taxe d'apprentissage (fraction de 87 % de 0,68 %).

Oui Non

▣ EXONÉRATION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Votre entreprise emploie des apprentis dont la base d'imposition constituée par l'ensemble des rémunérations de votre entreprise ne dépasse pas 6 fois le Smic annuel, soit 112 558,00 euros, au titre de l'année 2021.

Oui Non

▣ DÉDUCTION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Votre entreprise dispose d'un CFA interne qui forme vos apprentis ou vous avez financé le développement par un CFA externe d'une nouvelle offre de formation pour vos apprentis, vous pouvez déduire vos dépenses dans la limite de 10 % de la taxe d'apprentissage.

Oui Non Montant des dépenses = _____ € **DTA**

▣ CALCUL DE VOTRE CONTRIBUTION

SOLDE CONTRIBUTION FORMATION PROFESSIONNELLE ET TAXE D'APPRENTISSAGE MS 2021

FORMATION PROFESSIONNELLE

MS 2021 (A x 0,55 %) = _____ € ht **E**

CPF CDD

MS 2021 CDD (D x 1 %) = _____ € ht **F**

MONTANT À VERSER

Montant HT (E + F) = _____ € ht **G**

TVA (G x 20 %) = _____ € tva **H**

Montant TTC (G + H) = _____ € ttc **I**

TAXE D'APPRENTISSAGE

Régime général
soit B x 0,68 % x 87 % = _____ € net de taxe **J**

Alsace Moselle
soit C x 0,44 % = _____ € net de taxe **K**

Montant total (J + K) = _____ € net de taxe **L**

DÉDUCTION TAXE D'APPRENTISSAGE

Déduction taxe d'apprentissage soit
DTA plafonné à 10 % de J + K = _____ € net de taxe **M**

▣ MONTANT À VERSER

Montant à verser (I + L - M - AC) = _____ €

▣ Retournez ce bordereau dûment renseigné à l'aide de l'enveloppe jointe, à l'adresse ci-contre, accompagné de votre règlement.

L'Opcommerce
TSA 69973 – 75 839 Paris cedex 17

Les informations recueillies via ce formulaire sont nécessaires à l'accomplissement des missions de l'Opcommerce. Pour exercer vos droits d'accès et de rectification, vous pouvez retrouver notre politique de protection des données sur <https://www.lopcommerce.com/politique-de-protection-des-donnees-personnelles>

▣ MODE DE RÉGLEMENT

Virement

Chèque à l'ordre de l'Opcommerce

N°

Banque

Pour les virements : IBAN : FR 76 3000 4008 1900 0109 4490 761
BIC : BNPAFRPPAA

Votre virement : les 9 premiers chiffres de votre SIRET devront impérativement être les premiers caractères de votre ordre de virement.

Votre attestation de versement sera prochainement disponible sur <https://ws-entreprise.lopcommerce.com>

DATE LIMITE DE PAIEMENT LE 28 FÉVRIER 2022

▣ CACHET DE L'ENTREPRISE ET SIGNATURE

Date